
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 16 décembre 2019 à 8 h 30
Salle multifonctionnelle, 500, Montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand MARINACCI, Maire d'arrondissement
Monsieur Christian LAROCQUE, Conseiller d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Yves SARAULT, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Robert SAMOSZEWSKI, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Moustapha DIOP, chargé de communications
Monsieur Daniel LE PAPE, Directeur d'arrondissement
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur des travaux publics
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement substitut
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et développement social

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 8 h 38.

CA19 28 353

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard — Sainte-Geneviève du lundi 16 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10 - Période de questions du public

Aucune intervention.

10 - Période de questions et commentaires des membres du conseil

Aucune intervention.

CA19 28 354

Octroyer un contrat de gré à gré à l'entreprise Les Contrôles PROVAN Associés Inc. pour un montant de 25 511,80 \$, taxes incluses, pour la fourniture de quatre (4) clapets antiretour supplémentaires pour diverses rues de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

- D'octroyer un contrat de gré à gré à l'entreprise Les Contrôles Provan Associés pour la fourniture de clapets antiretour;
- D'autoriser une dépense de 25 511,80 \$, taxes incluses;
- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1197146005

CA19 28 355

Approuver l'acquisition d'une pompe diesel 4 pouces au montant de 81 517,28 \$ toutes taxes incluses auprès de Location d'équipement Battlefield

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

- D'approuver l'acquisition d'une pompe diesel 4 pouces au montant de 81 517,28 \$ taxes incluses auprès de Location d'équipement Battlefield;
- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1190364008

CA19 28 356

Autoriser une dépense de 141 326,01 \$ toutes taxes incluses pour la mise à niveau de la station pompage Richard à L'Île-Bizard.

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

- D'accorder une dépense de 141 326,01 \$ toutes taxes incluses pour la mise à niveau de la station de pompage Richard à L'Île-Bizard;
- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1190364007

CA19 28 357

Avis de motion - Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) - numéro CA28 0063

Avis de motion est donné par le conseiller monsieur Christian Larocque de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) (CA28 0063) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.01 1192714054

Période de questions du public

Aucune intervention.

70.01

CA19 28 358

Levée de la séance

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 16 décembre 2019, à 8 h 53.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.02

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Normand MARINACCI
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 14 janvier 2020.